

Pourquoi c'est mieux l'organisme coopératif en matière de réglementation (OCMR) des valeurs mobilières

	Problèmes avec le régime actuel	Avantages de l'OCMR
Priorités et responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"> 13 organismes indépendants assujettis à 13 différentes lois (harmonisées en partie), encadrés par 13 gouvernements différents dont les priorités politiques sont différentes Les ressources limitées sont mises en commun de façon inefficace pour appuyer seulement les mesures et activités des ACVM sur lesquelles tous les gouvernements s'entendent pour reconnaître la valeur Les organismes de réglementation provinciaux sont responsables seulement de ce qui se passe sur leurs propres marchés Les ACVM sont responsables seulement, de façon informelle et non transparente, de l'impact des politiques et instruments financiers canadiens sur le marché national 	<ul style="list-style-type: none"> Les priorités sont établies pour tout le Canada par une seule équipe de direction qui provient de tout le pays et qui est encadrée par un conseil d'administration expert Les ressources limitées sont utilisées plus efficacement et de façon plus efficace L'OCMR est responsable de rédiger les règles et de les faire appliquer sur les marchés nationaux. Il est encadré par le conseil d'administration expert qui agit dans les intérêts des investisseurs et participants au marché de toutes les régions du pays, et par le conseil des ministres fédéral et provinciaux
Dépôts de prospectus et demandes de dispense	<ul style="list-style-type: none"> Les lois des différents gouvernements sont partiellement harmonisées et le régime de passeport permet à un émetteur de faire affaire avec une autorité principale pour les dépôts de prospectus et les demandes de dispense de prospectus et de rapports de suivi Cependant, il y a beaucoup de consultations parallèles en coulisse avec des autorités non principales, particulièrement lorsqu'on estime qu'il s'agit de sujets nouveaux Les autorités de chaque gouvernement peuvent interpréter les règles différemment, ce qui peut retarder l'étude des commentaires sur un prospectus ou l'obtention d'une dispense L'Ontario se réserve le droit de participer ou de se retirer du régime de passeport pour n'importe quel dépôt et les gouvernements qui participent au régime de passeport ont le droit de contester les décisions du gouvernement principal, sous réserve de certains droits procéduraux Il y a des différences importantes entre les gouvernements sur les exigences de dispense de prospectus 	<ul style="list-style-type: none"> Des bureaux locaux établis par l'OCMR s'occupent des dépôts de prospectus et des demandes de dispense Les normes sont nationales et le décideur est tenu responsable de leur application Méthode plus transparente de prise de décision et responsabilisation claire
Questions en matière d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> Les exigences d'inscription sont généralement les mêmes pour tous les gouvernements et le régime de passeport permet à une personne inscrite ou un demandeur de faire affaire avec une autorité principale en remplissant un formulaire au moment de l'inscription Les autorités de chaque gouvernement peuvent interpréter les règles différemment, ce qui peut retarder l'étude des commentaires sur une demande et l'obtention de l'inscription L'Ontario se réserve le droit de participer ou de se retirer du régime de passeport pour n'importe quel dépôt et les gouvernements qui participent au régime de passeport ont le droit de contester les décisions du gouvernement principal, sous réserve de certains droits procéduraux 	<ul style="list-style-type: none"> Un bureau local établi par l'OCMR reçoit et étudie les demandes d'inscription Mécanisme d'inscription national (parmi les gouvernements participants) assujetti à une interprétation logique et uniforme des règles et autres exigences adoptées par l'OCMR
Supervision par les OAR et les bourses	<ul style="list-style-type: none"> Les normes d'inscription, les procédures et les règles de négociation de la Bourse de Toronto sont approuvées par la CVMO Les autres organismes de réglementation n'ont guère d'influence sur les réglementations et politiques de la Bourse de Toronto 	<ul style="list-style-type: none"> Les normes d'inscription, les procédures et les règles de négociation de la Bourse de Toronto sont approuvées par le conseil d'administration de l'OCMR Le conseil d'administration tient compte des opinions et préoccupations de chaque province participante sur les règles et procédures de la Bourse de Toronto

	Problèmes avec le régime actuel	Avantages de l'OCMR
Dérivés de gré à gré	<ul style="list-style-type: none"> La réglementation des dérivés de gré à gré n'est pas la même dans les différentes provinces Augmentation des coûts de conformité pour les participants au marché et fragmentation des marchés des capitaux 	<ul style="list-style-type: none"> Un seul manuel de réglementation pour les activités de négociation et la compensation des dérivés de gré à gré sur le marché national
Placements privés	<ul style="list-style-type: none"> Les autorités n'ont pas adopté la même approche. Elles appliquent différentes normes aux opérations dispensées et différentes règles aux émetteurs étrangers présents sur des marchés de gré à gré à l'étranger qui offrent des placements privés au Canada À cause des changements réglementaires, les émetteurs étrangers qui mobilisent des capitaux sur leurs propres marchés n'offrent pas de placements privés aux acheteurs canadiens ou les offrent seulement dans certaines provinces (généralement au Québec et en Ontario) 	<ul style="list-style-type: none"> Un seul ensemble de normes pour les placements privés. Pour autoriser l'accès au marché dispensé canadien, un pouvoir discrétionnaire est exercé de façon logique et uniforme par le bureau de l'OCMR
Mise en application	<ul style="list-style-type: none"> Priorités mal établies avec une absence de répartition efficace des ressources La coordination entre les gouvernements pour mener des enquêtes et sanctionner les contraventions à la réglementation sur les valeurs mobilières est difficile, car les contraventions peuvent avoir lieu lors du placement de titres dans plusieurs provinces Le personnel des autorités provinciales ne poursuit pas les responsables de crimes économiques et il doit tenir compte d'autres organismes, comme la GRC et les corps policiers locaux, ce qui limite aussi sa compétence et diminue les chances de succès 	<ul style="list-style-type: none"> Établissement et exécution de priorités nationales pour une répartition efficace et efficiente partout au pays de ressources et compétences limitées Le cas échéant, l'OCMR pourra mener plus efficacement des enquêtes dans différentes régions du pays et engager des procédures administratives et criminelles Les organismes de réglementation établiront des équipes spécialisées permanentes pour enquêter et participer à la poursuite des responsables de crimes économiques et leurs pouvoirs de recueillir des preuves seront renforcés
Impact et participation sur la scène internationale	<ul style="list-style-type: none"> Les règles adoptées au Canada tiennent beaucoup compte de ce que font les organismes de réglementation étrangers Les autorités provinciales qui participent à des organismes internationaux comme l'OICVM ne parlent pas d'une seule voix et cela limite le pouvoir du Canada de faire valoir son point de vue sur les règles qui seront adoptées à l'échelle internationale 	<ul style="list-style-type: none"> L'OCMR est le porte-parole des investisseurs canadiens, des participants au marché et du pays En tant qu'unique porte-parole, il pourra faire valoir son point de vue plus efficacement auprès des organismes internationaux, comme le FSB, le BCBS et l'OICVM lorsque des projets de règles sont présentés, et améliorer l'accès transfrontalier aux marchés étrangers
Adaptabilité des lois	<ul style="list-style-type: none"> Les changements aux règles nécessaires pour maintenir des marchés efficaces et intégrés et combler les lacunes dans la protection des investisseurs prennent parfois du temps à être adoptés à cause de la complexité de la structure réglementaire et du consensus à établir entre les organismes de réglementation provinciaux Les conséquences imprévues incluent : des coûts excessifs chroniques en matière de données de marché et d'exécution qui découlent du régime de protection des ordres; et l'absence de restrictions aux activités des courtiers étrangers non inscrits 	<ul style="list-style-type: none"> L'OCMR adoptera les changements aux règles de façon plus efficace à cause : d'une structure organisationnelle simplifiée, d'un seul cadre réglementaire, de valeurs communes, et de la prise en charge par le conseil d'administration expert
Coût de la réglementation	<ul style="list-style-type: none"> Des coûts élevés de conformité injustifiés à cause de la nécessité de se conformer aux règles et dérogations locales aux règles nationales Chaque province a établi un barème de frais différent, ce qui crée des chevauchements de frais au pays 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution généralisée des coûts réglementaires Économies en simplifiant les services aux entreprises et coûts de conformité plus adéquats Les frais servent à financer le système réglementaire et non pas à augmenter les recettes des gouvernements participants